



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/2000/NGO/106
17 février 2000

Original: FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante sixième session
Point 11 c) de l'ordre du jour provisoire

DROITS CIVILS ET POLITIQUES ET, NOTAMMENT:
LIBERTÉ D'EXPRESSION

Exposé écrit*/ présenté par Reporters sans frontières - International,
organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué
conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[1er février 2000]

*/ Exposé écrit publié tel quel, sans avoir été revu par les services
d'édition.

La liberté de la presse est inexistante dans une vingtaine de pays où vivent près de deux milliards d'êtres humains. Dans près de soixante-dix autres pays, cette liberté demeure aléatoire. En 1999, trente-six journalistes ont été tués dans l'exercice de leur profession. Plus de quatre-vingts de leurs confrères sont emprisonnés dans le monde pour avoir voulu exercer librement leur métier.

En **Birmanie**, la liberté d'expression est toujours inexistante. Au 1^{er} février 2000, au moins douze journalistes croupissaient en prison. U Win Tin, âgée de 70 ans, a été arrêté en 1989, et condamné à une peine de quinze ans de prison. San San Nweh, journaliste et écrivain, a été condamnée en 1994 à sept ans de prison pour "diffusion de fausses nouvelles", puis à une peine supplémentaire de trois ans pour avoir transmis des informations sur les conditions de détention des prisonniers au rapporteur spécial des Nations unies pour la Birmanie.

Au **Burkina Faso**, les assassins de Norbert Zongo, directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant*, courent toujours. Le 13 décembre 1998, le journaliste a été retrouvé mort, carbonisé dans son véhicule, en compagnie de trois de ses compagnons. Le 7 mai 1999, une Commission d'enquête indépendante, mise en place par les autorités afin de déterminer les causes de la mort du journaliste, avait conclu "qu'il faut chercher le mobile de ce meurtre du côté des enquêtes menées par le journaliste sur la mort du chauffeur de François Compaoré", frère du Président. La Commission a désigné six "sérieux" suspects, appartenant tous au Régiment de la sécurité présidentielle. Au 1^{er} février 2000, aucun d'entre eux n'avait été inculpé dans le cadre de cette affaire, et François Compaoré n'avait toujours pas été entendu par le juge d'instruction en charge du dossier.

En **Chine**, le gouvernement continue de réprimer la liberté de la presse. En 1999, les autorités ont interdit au moins cinq publications et interpellé plus de quarante-cinq journalistes étrangers. Le pouvoir a également resserré l'étau sur la circulation de l'information sur Internet. Deux "cyber-dissidents" sont actuellement détenus et la loi permet dorénavant d'emprisonner tout internaute ayant diffusé des "secrets d'Etat", une notion particulièrement floue. Au 1^{er} février 2000, neuf journalistes étaient derrière les barreaux, condamnés à de longues peines de prison.

A **Cuba**, où la Constitution stipule que "la liberté de parole est soumise aux buts de la société socialiste", seule la presse officielle est autorisée. Une centaine de journalistes indépendants, regroupés dans une dizaine d'agences de presse non reconnues par l'Etat, font l'objet d'un

harcèlement constant. Cette répression s'est accrue ces derniers mois. Au cours de l'année écoulée quatre journalistes indépendants ont dû s'exiler, cinquante ont été interpellés et quarante et un ont été placés en résidence surveillée. Au 1^{er} février 2000, quatre professionnels de la presse étaient toujours emprisonnés dans le pays.

Au 1^{er} février 2000, dix journalistes étaient derrière les barreaux en Ethiopie, faisant de ce pays la plus grande prison d'Afrique pour les professionnels de la presse. Certains d'entre eux sont incarcérés depuis presque trois ans, dans des conditions de détention particulièrement difficiles.

En matière de liberté de la presse, la République démocratique du Congo est l'un des régimes les plus répressifs d'Afrique. Les journalistes connaissent tous les visages de la censure. Depuis la prise du pouvoir par Laurent-Désiré Kabila, en mai 1997, près d'une centaine de journalistes ont été incarcérés pour de plus ou moins longues périodes. D'autres sont maltraités, voire fouettés. Des médias ont été saisis, suspendus, des journaux brûlés, leurs locaux mis à sac. Des journalistes étrangers ont été expulsés, des émissions de radios internationales interdites. Au 1^{er} février 2000, deux journalistes étaient toujours détenus à Kinshasa.

Les gouvernements des pays d'Asie centrale poursuivent leur dérive totalitaire. La vague de répression en Ouzbékistan a atteint son apogée, en février 1999, à la suite de l'attentat manqué contre le président Islam Karimov attribué aux islamistes wahhabites. Au 1^{er} février 2000, deux journalistes demeuraient derrière les barreaux pour avoir "offensé" des officiels, alors que de nombreux témoignages font état de mauvais traitements pratiqués dans les prisons ouzbèkes. La liberté de la presse reste aléatoire au Kazakhstan qui connaît un durcissement de la législation sur les médias privés. Elle est toujours incertaine au Tadjikistan et totalement inexistante au Turkménistan où le président Sapamourad Niazov a été, fin 1999, réélu "à vie".

En Serbie, un influent journaliste indépendant a été assassiné devant son domicile alors qu'un de ses confrères a été emprisonné pour avoir brandi une pancarte demandant la liberté de la presse pendant la période des bombardements de l'Otan. La très restrictive loi sur l'information, adoptée en octobre 1998, continue d'être utilisée pour bâillonner la presse indépendante. En 1999, les tribunaux ont prononcé une trentaine d'amendes dont le total dépasse 20 millions de dinars (1,7 million d'euros). Au moins une douzaine de stations de radio et chaînes de télévision indépendantes, ainsi que six quotidiens et un hebdomadaire ont dû fermer.

En 1999, la Sierra Leone a connu un sombre début d'année pour la presse. Du 6 au 12 janvier 1999, les rebelles du Front Révolutionnaire Uni (RUF) se sont livrés à une véritable opération d'élimination des journalistes proches du pouvoir. Au moins neuf professionnels de la presse ont été tués, tandis que nombre d'entre eux ont dû se cacher ou fuir le pays. Plus d'une dizaine de journalistes ont été incarcérés en 1999. Le ministre de l'Information a tenté, à plusieurs reprises, de faire voter un nouveau texte de loi plus répressif en matière de liberté de la presse.

En Syrie la liberté de la presse n'existe pas. C'est le pays du Moyen-Orient qui détient le plus grand nombre de journalistes emprisonnés : dix représentants de la presse étaient détenus, au 1^{er} février 2000, pour des activités non violentes, telles que l'appartenance présumée à des groupes politiques ou de défense des droits de l'homme non autorisés. Les procès de ces journalistes, condamnés à des peines allant de huit à quinze ans de prison, ont tous eu lieu à huis clos. Leurs conditions de détention sont particulièrement dures : la torture et les mauvais traitements sont fréquents. Les prisonniers ne reçoivent pas les soins médicaux que leur état nécessite.

En Turquie, malgré les engagements du gouvernement de Bülent Ecevit, les pressions sur les médias n'ont en rien diminué. Un journaliste a été tué, sept autres incarcérés, vingt-six agressés et quatre torturés par des agents de l'Etat. Parmi eux Aydogan Inal de l'hebdomadaire prokurde *Hêvi* : déshabillé, obligé de chanter l'hymne national turc et aspergé par un jet d'eau glacée, le journaliste a été victime de coups dans les testicules et de tentatives d'étouffement. Au moins dix-neuf autres journalistes ont connu la prison en 1999. Au 1^{er} février 2000, quatre d'entre eux étaient toujours emprisonnés.

En Tunisie, la censure est un élément fondamental de l'Etat policier mis en place par le président Ben Ali. Le verrouillage du système est fondé sur la peur et la corruption. Le pouvoir agit à la fois par la répression directe - comme les injonctions, les saisies et les menaces -, mais aussi au travers de "récompenses" telles que les subventions des journaux, les budgets publicitaires, etc. Les rares journalistes qui osent faire preuve d'indépendance subissent un harcèlement constant de la part des autorités. C'est le cas de Taoufik Ben Brick, correspondant du quotidien français *La Croix* : ligne téléphonique sur écoutes, courrier confisqué, membres de sa famille intimidés, etc.

Au Vietnam, le régime communiste garde une mainmise totale sur les médias du pays. En mai 1999, l'Assemblée nationale a adopté une nouvelle loi sur la presse qui donne les pleins pouvoirs au ministère de la Culture et de l'Information pour la gestion des médias et d'Internet. Les journalistes sont passibles de peines de prison pour "diffamation" et "propagation de fausses nouvelles". Au 1^{er} février 2000, quatre représentants de la presse étaient derrière les barreaux dans ce pays.
